

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-614 DU 18 DECEMBRE 1997

Chargeant Monsieur Jérôme SACCA-KINA,
Ministre du Développement Rural de
l'intérim de Monsieur Théophile N'DA,
Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de l'Administration Territoriale pour
compter du 15 DECEMBRE 1997.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution
de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitution-
nelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle
du 18 Mars 1996 ;
- 1996
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril / portant composition du
Gouvernement ;

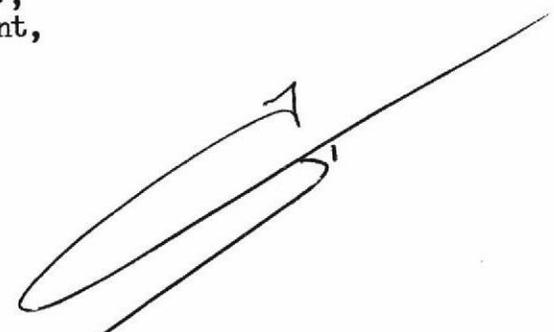
D E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- Pour compter du 15 Décembre 1997, Monsieur Jérôme
SACCA-KINA, Ministre du Développement Rural est chargé de l'inté-
rim du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administra-
tion Territoriale pendant l'absence de Monsieur Théophile N'DA.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 18 DECEMBRE 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4
SGG 4 AUTRES MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-